

## ORGANISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ASSOCIATION PSYCHOLOGUES74

20 h : Ouverture de l'AG et présentation de l'ordre du jour

### 1. Présentation des membres du bureau :

- Stephane Foussier, Président
- Pauline Raquin, vice-présidente
- Lise Tourtelier, Secrétaire générale
- Liliane Terrasse, Secrétaire adjointe
- Florent Celdran Trésorier
- Isabelle Romanel, Trésorière adjointe

### 2. Présentation de l'association : son contexte, historique, objet social

**Psychologues 74 est une Association loi 1901 ayant vocation à œuvrer pour l'information, l'échange, la mise en lien et la formation (pour et par) les psychologues professionnels de Haute-Savoie.**

Historique :

- Un groupe d'intervision avait été créé par Marie Thérèse Besso sur WhatsApp en décembre 2018. Lors de la crise sanitaire, ce groupe a été ouvert aux collègues psychologues pour partager des informations dans cette période de sidération collective et d'incertitudes.
- Suite au meurtre de notre collègue Morgane Nauwelaers le 26/08/2020, une marche blanche a été évoquée sur ce groupe, ainsi que la possibilité d'ouvrir ce groupe au plus grand nombre, pour réfléchir au soutien puis aux liens entre psychologues. La marche s'est organisée avec les psychologues de l'hôpital et les informations pratiques relayées à partir de ce groupe.

Progressivement, chaque psychologue a intégré des collègues sur le groupe WhatsApp où de nombreux échanges ont commencé à se faire tout en montrant le besoin de chacun de se fédérer, d'être soutenus, d'exprimer des réflexions éthiques, ainsi que de rechercher des relais dans les prises en soin de patients, etc ...

En avril 2021 le développement exponentiel de ce groupe a été soulevé dans son besoin de fédération et l'idée de la création d'une association a émergé puisqu'auparavant aucune association ne regroupait en Haute Savoie les psychologues de tous horizons.

Le bassin chambérien ayant déjà une association « ELIPS » depuis plus de 30 ans l'initiative a donc été faite par Marie Thérèse Besso et Stéphane Foussier de proposer une réunion d'Assemblée Constituante avec une vingtaine de collègues psychologues présents (dont l'information avait été relayée sur ce grand groupe Whatsapp) pour la création d'une Association départementale sur la Haute Savoie, avec pour but de fédérer et représenter la profession sur le département, en reliant privé public. Stéphane Foussier s'est manifesté par la suite pour rappeler la disparition tragique de Morgane, et le bel hommage que serait pour elle la création d'une association, dans un élan de vie.

**Le but de cette Association est donc d'informer, échanger, former par et pour les psychologues des différents champs disciplinaires de Haute-Savoie enregistrés sur le répertoire Adeli du département.**

### 3. Présentation des membres existants des commissions dits « groupes-conseil », le but des « groupes-conseil » et les postes restants à pourvoir

- Marie Thérèse Besso ancien expert, animatrice de groupes d'analyse des pratiques professionnelles (GAPP) depuis 2000, et supervisions individuelles et de groupe, sera membre de la Commission/Groupe-conseil « *Ethique et déontologie* »
- Adelaïde Sixdeniers » grâce à ses nombreux diplômes en TCC, en traumatisme et urgence, à son expérience d'Enseignant vacataire depuis 2016 en université et sa collaboration à des recherches au sein du LPNC de l'USMB sera membre de la Commission/groupe-conseil « *Recherche/formation* »
- Claude Vergoz expert à la cour d'appel de Chambéry et expert judiciaire depuis 1990 sera membre de la Commission/Groupe-conseil « *Expertise* »

Les différentes commissions ont été réfléchies grâce au groupe WhatsApp des psychologues de Haute Savoie qui est riche par les courants théoriques et les formations diverses des personnes participantes, des questions déontologiques, pratiques, relatives au droit des personnes, ou des écrits professionnels, etc...

Ces nombreuses questions ont amené à la naissance de cette association, et il est apparu intéressant de penser la création de commissions/groupe-conseil afin de répondre aux différentes interrogations émises par les professionnels. Egalement, la création de ces groupes-conseil est de permettre de servir de point de repères et d'alimenter une réflexion autour de l'éthique et du respect des personnes, en appui sur le code de déontologie et d'apporter de l'aide aux pairs dans la réflexion, sans que cela représente néanmoins une instance de type « conseil de l'ordre ».

Le but de ces groupes-conseil est de rendre service aux psychologues de façon bénévole pour les psychologues, grâce à leur expérience et expertise. A partir des questions envoyées par les psychologues à l'adresse [secretariat.psychologues74@mail.fr](mailto:secretariat.psychologues74@mail.fr), les psychologues au poste de Secrétaire du Bureau de l'association redirigeront vers la commission la plus à même d'y réfléchir. Ensuite, le membre de la commission sera aidé dans sa réflexion avec d'autres membres de l'association afin d'apporter un aiguillage, un étayage le plus précis possible. Il a été suggéré qu'il serait intéressant que deux membres par commission puissent être représentés.

Les commissions encore à pourvoir sont les suivantes :

- Commission/groupe-conseil « *Droit des personnes* » relatif au droit à exercer ce métier
- Commission/groupe-conseil « *Communication* » qui aurait pour but d'alimenter le site créé, d'actualiser les différents projets, actualités, formations sur le site
- Commission/groupe-conseil « *Intervision* » qui aurait pour but de construire, animer ou relayer l'existence de groupes d'Intervision selon les besoins (en présentiel ou visio)

### 4. Les modalités pour adhérer à l'association

Il est demandé pour adhérer à l'association :

- Le formulaire d'adhésion complété, téléchargeable depuis le site Web : [www.psychologues74.fr](http://www.psychologues74.fr), à l'onglet « Adhérer »
- le règlement de la cotisation, fixée à 20€ de septembre à septembre, par chèque ou virement sur le compte de l'association.

- Une copie de l'attestation d'inscription sur la liste ADELI du département au titre de psychologue.
- Ces documents peuvent être envoyés :
- par mail sur l'adresse [secretariat.psychologues74@mail.fr](mailto:secretariat.psychologues74@mail.fr) en cas de règlement par virement,
- ou par voie postale : Psychologues74, 6 rue Jean-Louis Grivaz, Boîte 20, 74000 Annecy, pour un règlement par chèque.

## 5. Les projets envisagés par l'association

**L'association est un ensemble de personnes, reliées par le titre de psychologue protégé par la Loi de juillet 1985.** Dans les projets envisagés, seront proposés au cours de 2022 :

- Un premier groupe de travail centré sur les écrits professionnels
- Un deuxième groupe de travail, avec Hélène Dubost, experte qui travaille sur Lyon et en collaboration avec Claude Vergoz, sur les expertises probatoires, la mission dite de « charge d'expert », etc ...
- Proposition de l'annuaire par l'association, car il a été observé sur le groupe whatsapp une demande très forte de réorientation. Cet annuaire accessible uniquement aux Psychologues de l'association Psychologues74 permettra, à partir de la liste, de donner au patient plusieurs noms selon les domaines recherchés type : travail, enfant, psychotraumatologie, troubles anxieux, famille, ...
- Proposition de créer un groupe de travail sur « les bénéfiques de la recherche liée à la pratique de terrain et comment l'un alimente l'autre »

## 6. Questions/réflexions diverses des participants : Concernant l'annuaire et le groupe whatsapp

- questionnements autour de la responsabilité engagée pour les administrateurs et les participants, « la réactivité peut avoir de la place en psychotraumatologie »,  
→ ce n'est pas toujours le cas, parfois la rapidité des demandes et des réponses peut gêner le travail de réflexion, et ne pas respecter le code de déontologie.
- « il nous faudra réfléchir tous ensemble à l'avenir du grand groupe whatsapp au travers de d'autres types de supports type Facebook, messagerie sira, linkedin etc... »
- « Le Groupe WhatsApp permet cette réactivité que l'annuaire ne permettrait pas »
- « L'annuaire ne permettra probablement pas plus de connaître les professionnels inscrits et de relayer les noms auprès de notre patientèle que par l'intermédiaire de ceux inscrits sur le groupe WhatsApp »
- « Se priver du réseau des uns et des autres en fermant le groupe WhatsApp serait dommage »
- « Dans l'annuaire, il serait bien de nommer les liens d'appartenance au travail en institution, de signaler son travail dans l'institutionnel comme dans le libéral »
- « Il serait bien de renforcer la communication du public et du privé »
- « L'annuaire devra penser à une actualisation régulière des postes afin d'améliorer le lien de communication des libéraux vers les structures et inversement »
- « il serait bien de permettre au psychologue d'avoir un accès direct à sa fiche pour la réactualiser »
- « Comment contacter de façon privée un professionnel de structures type CMP, hôpital afin de gagner du temps dans les échanges professionnels pour des patients qui sont dans des besoins urgents ? »
- « Faciliter le parcours du patient, faciliter le travail de relais du patient de la structure vers le libéral = table ronde suggérée et d'ailleurs à l'hôpital un groupe est déjà au travail »

**Concernant les commissions :**

- « est-ce qu'on serait tout seul dans la commission car c'est une lourde charge et responsabilité  
→ Une personne serait référente, sachant que le travail sera collégial avec le Bureau, le travail peut être également réalisé en binôme avec un suppléant dans chaque commission »

**Concernant « Comment se rencontrer et où se rencontrer ? »**

- « Un besoin, une nécessité de faire du lien à travers l'association, se rencontrer, mettre des visages sur des noms »
- « Une idée de faire les AG (assemblées générales) dans des lieux géographiques sur les secteurs variés de la Haute-Savoie pour permettre à des psychologues de certaines localités de se déplacer et participer »
- « L'association Psychologues 74 devrait également intégrer davantage les psychologues des institutions »

FIN à 21 h et pot de l'amitié